

## PRESTATIONS SOCIALES

### **Dossier – 2023 -**


Dossier à fournir **obligatoirement et uniquement avec votre 1<sup>ère</sup> demande de prestation**  
au titre de l'année civile 2023

RENSEIGNEMENTS		
	Demandeur	Conjoint (e) ou concubin (e)
N° INSEE (sécurité sociale)		
Nom d'usage (nom d'épouse)		
Nom de famille (nom de naissance)		
Prénom		
Date de naissance		
Commune de naissance		
Adresse personnelle N° de téléphone		
Adresse électronique		
Situation familiale	<input type="checkbox"/> Célibataire <input type="checkbox"/> Marié(e) <input type="checkbox"/> PACS <input type="checkbox"/> Vie maritale <input type="checkbox"/> Divorcé(e) <input type="checkbox"/> Séparé(e) <input type="checkbox"/> Veuf (ve) Depuis le .....	
Situation professionnelle	<input type="checkbox"/> en activité <input type="checkbox"/> en retraite <input type="checkbox"/> autre (préciser) ..... Depuis le .....	<input type="checkbox"/> en activité <input type="checkbox"/> retraite <input type="checkbox"/> autre (préciser)..... Depuis le .....
Grade du demandeur		
Profession du conjoint		
Dénomination et adresse complète du lieu d'exercice	Depuis le .....	
Position du demandeur	<input type="checkbox"/> Fonctionnaire <input type="checkbox"/> titulaire <input type="checkbox"/> Fonctionnaire stagiaire <input type="checkbox"/> Non titulaire : contrat du _____ au _____ <input type="checkbox"/> Retraité(e) : dernier grade : _____ dernière affectation : _____ <input type="checkbox"/> Veuf (ve) ou orphelin d'un agent de l'éducation nationale : Nom et prénom de l'agent décédé : _____ Dernier grade : _____ Dernière affectation : _____	



## ***Pièces à fournir obligatoirement***

### **Si vous n'avez jamais demandé de prestations sociales auprès du bureau d'action sociale du rectorat** **– cocher les pièces fournies –**


- Le dossier de prestations sociales 2023 complété et signé
  - Relevé d'identité postal ou bancaire *portant le même nom d'usage et prénom que celui indiqué en page 1 de ce dossier*
  - Dernier arrêté d'affectation pour les agents en activité
  - Arrêté de placement en position de retraite, pour les retraités
  - Contrat de travail ou arrêté d'affectation pour les agents non titulaires
  - Dernier bulletin de salaire
  - Livret de famille  
page afférant à la situation familiale et aux enfants (en cas de séparation ou de divorce fournir la notification pour la garde de(s) l'enfant(s))
  - Contrat de PACS
  - Avis d'imposition 2022 sur les revenus 2021 (toutes les pages)  
Combien d'avis d'imposition à fournir ?
    - Vous êtes mariés, pacsés ou vous vivez maritalement **au moment de la demande**: celui du ménage ou celui de chaque membre du couple même si vous n'étiez pas ensemble en 2021)
    - Vous vous êtes mariés en 2021 : 3 (celui de chaque membre du couple en qualité de célibataire et celui en commun)
    - Vous étiez rattaché au foyer fiscal de vos parents : 1 (celui des parents)
-  si vous avez un ou plusieurs enfant(s) à charge au sens de l'action sociale <sup>(3)</sup> non rattaché(s) fiscalement à votre foyer fiscal, joindre l'avis d'imposition de ou des enfants
- Certificat de scolarité ou Contrat d'apprentissage ou Attestation de Pôle Emploi pour tous les enfants à charge <sup>(3)</sup> de 16 ans à 24 ans (y compris ceux pour lesquels vous ne sollicitez pas de prestation)

*(3) Enfant à charge au titre de l'action sociale d'initiative académique = enfant non salarié et âgé de - de 25 ans (date anniversaire) au moment de la demande*



**d'autres pièces justificatives sont demandées sur l'imprimés de l'aide**

### **Si vous avez déjà bénéficié de prestations sociales au cours des années antérieures auprès du bureau d'action sociale du rectorat** **– cocher les pièces fournies –**

- Le dossier de prestations sociales 2023 complété et signé
  - Dernier bulletin salaire
  - Contrat de travail ou arrêté d'affectation pour les agents non titulaires
  - Avis d'imposition 2022 sur les revenus 2021 (toutes les pages)  
Combien d'avis d'imposition à fournir ?
    - Vous êtes mariés, pacsés ou vous vivez maritalement **au moment de la demande**: celui du ménage ou celui de chaque membre du couple même si vous n'étiez pas ensemble en 2021)
    - Vous vous êtes mariés en 2021 : 3 (celui de chaque membre du couple en qualité de célibataire et celui en commun)
    - Vous étiez rattaché au foyer fiscal de vos parents : 1 (celui des parents)
-  si vous avez un ou plusieurs enfant(s) à charge au sens de l'action sociale non rattaché(s) fiscalement à votre foyer fiscal, joindre l'avis d'imposition de ou des enfants
- Certificat de scolarité, Contrat d'apprentissage ou attestation de Pôle Emploi pour les enfants à charge de plus de 16 ans
- Tout changement survenu depuis le dépôt de votre dossier des années antérieures, doit être justifié (nouveau RIB *portant le même nom et prénom que celui indiqué en page 1 de ce dossier*, nouvel arrêté d'affectation, naissance, divorce, veuvage, certificat de scolarité, etc.....)



**d'autres pièces justificatives sont demandées sur l'imprimé de l'aide**

**TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REFUSÉ**